

Mandat

La société Schmidhäusler Rechtsanwälte AG,
notamment les avocats

- lic. en droit GUIDO SCHMIDHÄUSLER
- lic. en droit LUKAS BOSSHARD

Schmidhäusler Rechtsanwälte AG
Mosenstr. 46
8854 Galgenen

Adresse postale :

Boîte postale 534
8853 Lachen

Tél.: +41 55 450 24 00

Fax: +41 55 450 24 09

E-Mail: anwalt@schmidhaeusler.ch

est mandaté en matière de

concernant

notamment les questions suivantes

transféré.

Les mandataires s'engagent à remplir ce mandat avec diligence dans l'intérêt du client. Les mandataires sont autorisés, selon leur appréciation, à faire appel à des collaborateurs de l'étude pour l'exécution du mandat. Les mandataires sont également autorisés, après orientation préalable du client, à faire appel à des conseillers externes, à des avocats correspondants suisses et étrangers, à des experts et à d'autres auxiliaires externes, dans la mesure où ils le jugent utile ou nécessaire.

Pour pouvoir agir au nom du client vis-à-vis de tiers, les mandataires ont besoin d'une procuration écrite. Ils ne feront toutefois usage d'une telle procuration que dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution du présent mandat. Une procuration rédigée par écrit est donnée pour la poursuite de ce mandat; elle ne crée pas de droits séparés en dehors de ceux découlant de ce mandat. Le client peut révoquer à tout moment le présent mandat et la procuration éventuellement accordée sur la base de celui-ci. Ce droit de révoquer le mandat appartient également aux mandataires. Demeurent réservées les obligations découlant d'une éventuelle révocation en temps inopportun.

Les factures de tiers ainsi que des autorités et des tribunaux seront réglées directement par le client. Le client peut demander à tout moment un décompte ou des informations sur le montant des honoraires dus et des frais encourus ainsi que sur l'état d'avancement du mandat.

Le client charge les mandataires de procéder à l'encaissement de la somme allouée en cas de litige. En outre, le client cède au(x) mandataire(s) les indemnités de procédure, jusqu'à un montant correspondant à ses (leurs) propres créances.

Les mandataires sont autorisés à détruire les dossiers manuels sans demande préalable à l'expiration d'un délai de dix ans à compter du règlement de l'affaire.

Honoraires

Le client s'engage à payer les honoraires et tous les frais des mandataires conformément à la convention suivante :

Honoraires au temps consacré

Les honoraires (hors TVA) sont calculés en fonction du temps consacré à l'étude.

<input type="checkbox"/>	sur les taux horaires :	CHF	pour	RA lic. iur. Guido Schmidhäusler
		CHF	pour	RA lic. iur. Lukas Bosshard
		CHF	pour	MLaw Andrea Bosshard
		CHF	pour	Sekretariatsarbeiten

ainsi que le remboursement des frais d'affranchissement, de télécommunication, de photocopies et d'autres petites dépenses

Prime de réussite de
en cas de succès total ou partiel (voir accord séparé)

en cas d'exécution de testaments/liquidations, % de l'actif brut

correspond, pour la représentation des parties devant les tribunaux civils et pénaux et d'autres autorités, au moins à l'indemnité de partie qui est allouée au client pour la représentation des parties.

Spécial :

Forfait pour petits frais

En guise de remboursement des frais de port, de télécommunication, de photocopies et autres petits frais, le client paie un forfait de % du montant des honoraires (hors TVA). Tous les autres frais doivent être remboursés en sus.

Avance

Le client verse une avance de CHF sur la facture finale.

Factures intermédiaires

Des factures intermédiaires sont généralement établies .

Autres

Jurisdiction compétente et droit applicable

Les **tribunaux ordinaires du canton de Schwyz** sont reconnus compétents pour le règlement des litiges découlant du présent contrat de mandat. Le **for exclusif** est le **siège social du/de la mandataire**. Le droit suisse, en particulier les articles 394 et suivants du Code suisse des obligations relatifs au mandat, est applicable.

(lieu)

(date)

La clientèle:

Les mandataires :

.....
Signature(s)

.....
Schmidhäusler Avocats SA